

Comprendre, repérer et accompagner l'innovation sociale et territoriale

Guide pour renouveler son approche du développement local

Mylène Thou (Cap Rural) et Pascale Vincent (Ciedel), *Chronique sociale*, 2018.

EXERCICE 3.12.

À quelles échelles territoriales se font les différentes phases du processus ?

Exemple des Centrales villageoises¹

L'action, la gouvernance et le financement se font à *trois échelles* :

- *locale*, dans chaque territoire portant un projet de centrale villageoise ;
- *régionale*, la région Auvergne-Rhône-Alpes (lors de la phase d'expérimentation) ;
- *nationale*.

- À quelle(s) échelle(s) se fait l'action ?

- Échelle locale :
 - mobilisation des habitants, des entreprises locales, des collectivités ;
 - co-conception avec eux du projet (choix techniques, juridique, financement) ;
 - repérage des toits, installation des panneaux, exploitation...
- Échelle régionale :
 - coordination et animation de la démarche expérimentale ;
 - mobilisation d'experts techniques et juridiques pour réaliser des études mutualisées ;
 - mobilisation, dialogue, négociation avec des partenaires régionaux ;
 - capitalisation du modèle (formalisation de la méthodologie et des outils techniques).
- Échelle nationale :
 - remontée de proposition de textes de loi (ESS et transition énergétique) ;
 - transfert et essaimage à d'autres territoires (information, formation...) ;
 - structuration d'une organisation nationale.

- À quelle échelle se fait la gouvernance ?

- Échelle locale :
 - en phase de démarrage constitution d'un groupe local ;
 - puis instance de gouvernance de la société locale créée pour gérer la centrale villageoise.
- Échelle régionale :
 - un comité de pilotage régional mis en place pour suivre l'ensemble de la démarche lors de la phase expérimentale, composée de Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement, des cinq PNR d'Auvergne-Rhône-Alpes, des partenaires régionaux et de représentants de sociétés locales de centrales villageoises.

¹ Voir présentation des centrales villageoises dans l'exercice 1.5.

- Échelle nationale :
 - création en mars 2018 d'une association des centrales villageoises, dont le conseil d'administration est composé majoritairement des sociétés de centrales villageoises.
- **À quelle échelle se fait le financement ?**
 - Échelle locale : apport des habitants, des entreprises et des collectivités (= actionnariat ou subvention publique) ;
 - Échelle régionale : Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
 - Échelle nationale et européenne : Commissariat de massif alpin et financement européen (projet Enerscape, LEADER...).
- **Comment s'organise l'articulation entre les échelles ? (organisation du travail, moyens que l'on se donne, modes et lieux de décision...) ? En quoi cette articulation a un effet levier pour avancer dans le processus d'innovation ?**
 - L'échelle locale est celle de l'expérimentation, du test et de la concrétisation du concept de centrale villageoise. C'est aussi celle de son appropriation par les usagers premiers que sont les habitants, les entreprises et les collectivités.
 - L'échelle régionale est celle où l'expérimentation et le modèle sont réfléchis d'un point de vue méthodologique, de faisabilité et de généralisation. Elle permet aussi de mutualiser des compétences (animation, expertises, partenariat, communication...) et des financements.
 - Les échelles nationale et européenne permettent d'actionner des leviers législatifs et des financements qui ont été au démarrage et par la suite essentiels pour mener le projet et le diffuser.
 - Les échelles régionale et nationale sont aussi celles de la diffusion du modèle. Sans l'accompagnement des acteurs composant le premier comité de pilotage régional, elle ne pourrait se faire.

À chaque échelle se déroulent différents modes d'actions et fonctions. Chaque échelle est complémentaire et a un effet levier sur les autres.